

Compte rendu du déjeuner autour de Guillaume Roty

22 novembre 2017

Le 22 novembre, les membres du Cercle Europe Economie Sociale ont eu le plaisir de rencontrer Guillaume Roty, Conseiller économique à la Représentation de la Commission en France. Au cours de ce déjeuner, les membres ont pu échanger sur l'état de la politique économique de l'Union Européenne en cette fin 2017.

Une reprise économique

L'Etat de santé économique de l'UE n'a jamais été aussi bon que depuis le début de mandat de Jean-Claude Juncker. L'économie européenne est clairement en voie d'amélioration puisque le taux de croissance avoisine les 2.2%, et semble se stabiliser autour des 2% pour les prochaines années. Seul le niveau des salaires reste le point noir de ce tableau car ils n'augmentent pas.

En parallèle, la Commission est confrontée à deux grandes problématiques politiques. La crise migratoire d'une part, et la montée des populismes d'autre part. Malgré les efforts de la Commission et des Etats (mise en place d'instruments dédiés comme le Corp européen de solidarité), la crise migratoire n'est toujours pas résolue car des migrants arrivent encore en Europe, et leur intégration reste incertaine. La montée des extrémismes a été endiguée dans la plupart des Etats lors des récentes élections (France, Autriche, Pays-Bas...), mais leur présence reste importante et leur influence ne doit pas être négligée, en particulier lors des élections européennes de 2019.

Les prochaines échéances

Après des années de crises : Grèce, migrants, Brexit ... cette dernière année de mandat, sera essentielle pour la Commission car elle devra boucler sa feuille de route tout en réfléchissant à l'avenir de l'UE. Les prochains mois s'annoncent donc chargés pour le Conseil et le Parlement qui se retrouvent confrontés à un véritable embouteillage législatif.

Les prochains mois, la Commission présentera des initiatives sur:

- La fiscalité du numérique ;
- Le fonctionnement du marché du travail européen : Autorité du travail et mesures relatives à la sécurité sociale ;
- La protection civile européenne ;
- La révision du cadre financier pluriannuel ;
- Un paquet sur l'avenir de la zone euro, attendu le 6 décembre. Il concernera tous les pays de l'UE, qu'ils aient ou non la monnaie unique. L'objectif pour l'exécutif est de renforcer l'intégrité de la zone euro en venant mettre fin aux barrières nationales grâce à la puissance de l'Union Bancaire. En présentant un texte global, la Commission espère harmoniser progressivement les obligations entre Etats quel que soit leur monnaie. En parallèle, la Commission souhaite que les Etats se mettent d'accord sur un budget de fonctionnement commun.

Le Socle européen des droits sociaux

Guillaume Roty et les membres du Cercle sont ensuite revenus sur la proclamation du Socle européen des droits sociaux et les lacunes que ce dernier présente.

D'une part, la proclamation du Socle n'a eu quasiment aucune retombée médiatique. Chose que regrette les acteurs de l'ESS, puisque la Commission avait là une occasion unique de promouvoir une initiative sociale et une démarche politique de la Commission de se rapprocher des attentes des citoyens.

D'autre part, le Socle reste une déclaration d'intention politique où encore trop peu d'initiatives sont présentées et où les acteurs chargés de la mise en œuvre du Socle ne jouissent d'aucune reconnaissance politique et juridique.

Selon Guillaume Roty, certes le Socle correspond à de grands principes, mais il comprend un lot d'initiatives qu'il ne faut pas négliger comme la relance du dialogue social ou encore l'équilibre vie-privée et vie-professionnelle. En plus des initiatives adjacentes, le Socle a une réelle portée juridique puisque la CJUE aura un droit de regard dans sa mise en œuvre,

qui s'inscrit en parallèle du respect de la Charte des droits fondamentaux. Dès lors, la Commission sera attentive à la jurisprudence de la CJUE.

Guillaume Roty a également souligné que les Etats ont une part de responsabilité dans la mise en œuvre et l'effectivité du Socle, puisque ce sont eux qui devront en respecter les principes et rendre des comptes chaque année par le biais du Social Score Board.

La Commission a donc volontairement opté pour harmonisation des objectifs mais pas des moyens. En plus de cela, cette dernière estime que la normalisation des normes relatives à la protection sociale est impossible au niveau européen. L'idée est donc de parvenir à un nivellement par le haut grâce à des objectifs européens et à une logique de convergence budgétaire afin d'assurer un alignement des pratiques nationales.

Les fonds européens – zoom sur le FSE

Les membres du Cercles ont ensuite expliqué à Guillaume Roty les difficultés auxquelles ils sont confrontés lorsque ces derniers demandent et/ou gèrent des fonds européens. Selon eux, l'UE appelle à devenir entrepreneurs, mais paradoxalement propose des instruments de soutien qui sont trop lourds et bureaucratiques. Le FSE semble être en particulier l'instrument de financement le plus complexe à utiliser car :

- Il a été modélisé de la même manière que les autres fonds européens qui s'adressent eux, au financement de grandes infrastructures ;
- A l'époque où le règlement FSE a été rédigé, les Etats n'avaient pas confiance entre eux et avaient peur de voir les fonds détournés ou mal utilisés. Le FSE prévoit ainsi de lourds mécanismes de contrôle ex-ante, or ce système manque de logique pour certains projets sociaux ;
- Certains pays, comme la France, ont également ajouté des contrôles, cette accumulation bloque la gestion des fonds.

Guillaume Roty a confirmé que la Commission était au courant des problèmes de gestion des fonds européens. L'actualité politique et les enjeux que représente le départ du Royaume-Uni pour le budget de l'Europe laisse une porte ouverte pour la révision des règlements financiers et en particulier du FSE. La Commission a entamé ses réflexions. Plusieurs pistes sont sur la table comme la révision des seuils ou la réadaptation du fonctionnement de la PAC (sur la base de contribution nationales)

Le prochain budget européen

Guillaume Roty a enfin confirmé que le prochain budget européen allait être réorienté vers des questions prioritaires comme :

- La sécurité (financement du corps européen ...) ;
- L'innovation et le soutien aux entreprises (continuation du Plan Juncker, et renouvellement d'Horizon 2020) ;
- Les questions sociales (la Commission espère rendre le FSE plus fort).

Sur ce budget, les grands perdants seront les pays riches qui n'auront quasiment plus accès aux fonds structurels.

Liberté d'association, règle de droit et lanceurs d'alerte

Un membre du Cercle a bouclé les débats en demandant à la Commission d'être davantage vigilante aux questions du respect des règles de droits relatives à la liberté d'association dans certains pays comme en Pologne ou au Royaume-Uni. Certains pays sont progressivement en train de réduire « l'espace critique » des associations, limitant ainsi leurs actions de plaidoyer. Ce sujet est également étroitement lié à celui des lanceurs d'alertes. Il est essentiel que la Commission commence à se saisir du sujet, car si progressivement des Etats limitent le droit d'association, ce sera le modèle social qui sera directement remis en cause. Guillaume Roty a montré un intérêt pour cette question et demande aux membres de lui envoyer davantage d'informations afin de cerner l'ampleur du problème.

...